Rapport d'activités

2024-2025

REGROUPEMENT DES ORGANISMES EN DÉFENSE COLLECTIVE DES DROITS

PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

21 et 22 mai 2025

TABLE DES MATIÈRES

Présentation.....3
Composition du conseil d'administration.....4
Assemblées générales.....6
Comités de travail 2024-2025.....7
Faits saillants de l'année.....8
Mot de la présidence du C.A.....9
Reconnaissance et financement.....10
Travaux avec le SACAIS.....13
Représentations.....14
Les droits, ça se défend collectivement!.....16
Engagez-vous pour le communautaire.....17
Appuis mobilisations membres et allié.e.s.....18
Vie interne.....18
Communications.....19

Manifestation du 24 octobre 2024.
Merci à la TROVEP Montréal pour les photos

PRÉSENTATION

Il faut bien l'admettre, le contexte dans lequel évolue le RODCD et ses membres, et par extension une bonne partie de l'action communautaire autonome, n'est pas facile. C'est le moins qu'on puisse dire. Même si le gouvernement se refuse toujours de le nommer, nous sommes à l'évidence dans une nouvelle période d'austérité. Les projets de loi qui, tantôt mettent la hache dans des programmes sociaux, tantôt poussent plus loin encore la privatisation des services ou des institutions, se succèdent continuellement.

Pratiquement tous nos membres ont dû mener des luttes pour préserver ce qui reste de notre filet social qui, il y a à peine quelques décennies, faisait notre fierté. Sorte de symbole de cette situation, le gouvernement a lancé un nouveau plan de lutte à la pauvreté qui a été qualifié du plus insignifiant plan de lutte déposé depuis 2004. La ministre responsable, Mme Chantal Rouleau, la même qui est responsable de l'action communautaire, continue tout de même de dire qu'elle en est fière et que celui-ci est appuyé par tout le monde! (sic!)

Par ailleurs, le gouvernement multiplie également les projets de loi s'attaquant aux droits et libertés visant particulièrement une ou des minorités de la société québécoise. D'autres lois sont déposées qui, sans nous viser directement, ont ou peuvent avoir des conséquences importantes sur l'autonomie et la capacité d'action de nos membres. Une constante dans la façon de faire du gouvernement est d'éviter autant que possible de réel débat public! Le projet de loi 57 sur lequel nous reviendrons plus loin en est un bon exemple.

Nous estimons que les appréhensions que nous avions indiquées dans notre rapport d'activités de l'an dernier se sont concrétisées pour l'essentiel. La bonne collaboration que nous avions avec l'ancienne directrice est maintenant chose du passé. Nous avons rencontré la nouvelle directrice qu'une seule fois et les dossiers avancent définitivement moins rapidement qu'auparavant. Au niveau de l'avancement des travaux du PAGAC, plusieurs pistes de travail avancent beaucoup plus lentement que prévu.

En se concentrant uniquement sur les pistes de travail que nous priorisons, on peut mentionner la Table des partenaires, qui ne regroupe maintenant que le gouvernement, les municipalités et des représentants et représentantes de l'ACA, ne s'est toujours pas réunie. On attend toujours les résultats du sondage sur les besoins en locaux: aucun montant n'a encore été annoncé afin de soutenir un organisme. Finalement, le résultat des travaux de l'an passé sur le cadre de référence se fait toujours attendre.

Au niveau de l'avancement des travaux du PAGAC, plusieurs pistes avancent beaucoup plus lentement que prévu. En se concentrant uniquement sur les pistes de travail que nous priorisons, on peut mentionner la Table des partenaires, qui ne regroupe maintenant que le gouvernement, les municipalités et des représentants et représentantes de l'ACA n'a toujours fait aucune réunion. On attend toujours les résultats du sondage sur les besoins en locaux: aucun montant n'a encore été annoncé afin de soutenir un organisme. Finalement, le résultat des travaux de l'an passé sur le cadre de référence se fait toujours attendre.

À l'interne, l'équipe du RODCD a enfin connu plus de stabilité en conservant la même équipe. Par contre, la permanence s'est vue fonctionner à deux personnes pendant la majeure partie de l'automne; Mathieu nous a fait une petite frousse et a été en arrêt de travail pendant près de 10 semaines. Le RODCD était donc sans son responsable à la mobilisation en plein préparatifs de notre manifestation nationale. Mathieu est heureusement revenu en bonne forme. Pour compenser un peu, le RODCD a fait appel au service de Bête Féroce à deux reprises cette année. L'enjeu pour la prochaine année sera de conserver le montant reçu comme financement de projet et de s'assurer de consolider une équipe de trois personnes ce qui nous semble vraiment le minimum.

L'équipe du RODCD est actuellement composée de :

Sylvain Lafrenière, coordonnateur
Mathieu Francoeur, responsable à la mobilisation et à l'éducation populaire
Audréanne Smith, responsable aux communications et à l'analyse politique

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration, anciennement appelé Co.co, est composé d'au plus **neuf (9)** sièges, soit **huit (8)** représentant.e.s d'organismes membres et d'**un (1)** pour la permanence, plus spécifiquement la coordination.

Ces représentant.e.s doivent viser à assurer collectivement autant que possible une diversité régionale et sectorielle selon la répartition suivante : 2 regroupements ou organismes nationaux, 2 regroupements régionaux, 2 organismes de base (local ou régional), 2 postes libres, puis le poste réservé pour la permanence.

À la suite de l'assemblée générale des 29 et 30 mai 2024, deux nouvelles personnes se sont jointes aux quatre membres qui poursuivent ou amorcent un nouveau mandat. Ce résultat est intéressant car il permet de maintenir une continuité tout en accueillant du sang neuf. Le bémol demeure toutefois que les deux postes prévus pour les organismes ou regroupements nationaux demeurent vacants.

Lors de l'assemblée générale de 2024, les personnes suivantes ont annoncé leur intention de se présenter pour un nouveau mandat, soit :

Patrick Morin (CTTAE – groupe de base)
Marc Benoit (ROÉPAM – regroupement régional)

Deux autres personnes ont annoncé leur candidature pour un premier mandat, soit :

Marylin Arsenault (FADOQ-GÎM – regroupement régional)
Nathalie Cerutti (ATTAM – Lanaudière – groupe de base)

Toutes ces personnes ont été élues par acclamation.

Lors de sa première rencontre, le conseil d'administration a nommé l'exécutif suivant pour 2024-2025:

·Catherine Gendron (présidente)
·Sylvain Bergeron (vice-président)
·Patrick Morin (secrétaire)
·Marylin Arsenault (trésorière)

Au mois de janvier, Marylin Arsenault a annoncé sa démission du conseil d'administration. Le comité a tenu 9 rencontres au courant de l'année 2024-2025. Ces rencontres se sont tenues les : 26 avril, 9 mai, 27 mai, 27 juin, 12 et 13 septembre (lac-à-l'épaule), 18 novembre, 13 janvier, 5 mars et 28 mars.

L'expérience d'un lac-à-l'épaule a été jugé très intéressante par les membres du conseil d'administration. Nous concluons que c'est un exercice à refaire dans certaines circonstances, mais cette année, cela a permis de finaliser l'adoption du plan d'action.

Mentionnons également que dans la mesure de leur capacité, les membres du C.A. participent à d'autres activités ou représentations. Ainsi, Catherine Gendron a participé aux rencontres avec le SACAIS. Marc Benoît a participé aux rencontres du comité négociation et Sylvain Bergeron, au comité de mobilisation. Finalement, Patrick Morin et Nathalie Cerutti composaient le comité ressources humaines pour cette année.

Manifestation du 24 octobre
Merci à la TROVEP Montréal pour la photo

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES 2024-2025

L'année 2024-2025 a somme toute été significative en terme de vie associative. Trois rencontres ont eu lieu, soit une supplémentaire au nombre habituellement prévu. La participation à nos instances demeure bonne et assez constante depuis le début du changement de structure. Nous en remercions les membres, car nous savons que plusieurs ont déjà un agenda très chargé et travaillent à la limite de leur capacité. De plus, le C.A. et l'équipe constatent comme plusieurs que la dynamique des assemblées en virtuel peut être tendue. Nous sommes en recherche de solutions que nous proposerons à nos membres le plus rapidement possible. Notre principale préoccupation demeure de créer un climat permettant à une plus grande diversité de points de vue de s'exprimer.

- **Assemblée générale annuelle des 29 et 30 mai 2024**
- **Assemblée générale régulière du 12 décembre 2024**
- **Assemblée générale régulière des 19 et 20 mars 2025**

L'an passé, nous avons, à la demande de la majorité des groupes, adopté la formule d'une assemblée générale annuelle en deux demi-journées. Des ateliers de discussion sur le plan d'action ont été intégrés la première journée en partie pour compenser l'absence d'une rencontre préparatoire. Si la formule a été utile à l'équipe de travail et à la présidence de l'assemblée, nous ne sommes pas convaincu.e.s qu'il en a été de même pour les membres et ne sera pas reprise cette année.

Les deux assemblées générales régulières ont permis d'aborder plus en profondeur divers sujets d'intérêt pour nos membres et développer nos positions en impliquant les membres le plus possible. Lors de la première AGR en décembre, nous avons débattu de propositions touchant à la composition des deux principaux comités de travail. Le conseil d'administration donnait ainsi suite à une motion de dépôt d'un membre lors de l'assemblée générale annuelle en mai 2024.

L'autre partie de la rencontre consistait à présenter un bilan des discussions de l'an dernier entre des représentant.e.s de la Direction des politiques de lutte contre la pauvreté et de l'action communautaire (DPLPAC) et du milieu communautaire, dont le RODCD, sur le cadre de référence. La DPLPAC est responsable d'assurer le suivi de la politique de reconnaissance de l'action communautaire et des plans d'action qui en découlent. Un bref échange a suivi afin de connaître les principales préoccupations des membres sur cet enjeu.

La deuxième assemblée générale régulière nous a permis de discuter des enjeux de la philanthropie et des planchers de financement établis par le SACAIS en 2019. Ces deux discussions découlaient du suivi à donner à des propositions adoptées lors du dernier congrès. Sur la philanthropie, nous avons adopté quatre nouvelles propositions qui précisent le positionnement de notre regroupement face, notamment, au rapport que nous voulons avoir avec les fondations. La démarche sera un peu plus longue sur la question des planchers de financement. Il s'agit tout de même d'un débat assez complexe et nous voulons que les membres s'approprient bien les enjeux.

En amont des deux assemblées générales régulières, des rencontres préparatoires ont été offertes aux membres. Ces rencontres ont pour objectif principal de fournir de l'information pour aider les groupes à mieux comprendre les enjeux et soutenir leurs prises de positions futures.

COMITÉS DE TRAVAIL 2024-2025

Pour soutenir l'équipe de travail et le conseil d'administration dans la réalisation du plan d'action, le RODCD se dote de comités de travail. Ceux-ci ont formellement un pouvoir de recommandation, mais dans les faits, ils jouent un rôle important dans le processus de décision des positions, dans la réalisation des actions et des campagnes du RODCD et pour la réalisation de mandats donnés à l'équipe et au C.A. Ils font souvent un travail de réflexion et de soutien nécessaire afin de bien soutenir et alimenter les positions prises par le regroupement selon les enjeux rencontrés. Deux de ces comités sont statutaires et les autres, s'il y a lieu, sont en fonction de la conjoncture et des priorités de l'année.

Merci aux membres qui se sont impliqué.e.s !

Comité négociation :
Ce comité fait le suivi des discussions avec le SACAIS et participe à l'élaboration des positions du RODCD et des propositions soumises aux membres. Il fait également le suivi des dossiers traités au RQ-ACA.

Line Lecours (PHE)
Marie-Andrée Gauthier (RTRGFQ)
Louise Paré (MTC)
Marc Benoît (ROÉPAM)
Gabrielle Renaud (MÉPACQ)
Lydia Didier (GRAPE)
Geneviève Tremblay-Racette (TROVEPO)
Audréanne Smith (RODCD)

Comité mobilisation :

La participation à la dizaine de rencontres s'est déroulée en deux temps en raison d'un changement à la composition des comités suite à l'AGR en décembre dernier. À partir de l'adoption de la proposition, et ce jusqu'à la confirmation possible de cette nouvelle pratique suivant la période d'essai, les sièges sont réservés aux représentant.e.s d'organismes régionaux (regroupements, tables, caucus). Cependant, les personnes déjà impliquées et issues d'organismes locaux et nationaux peuvent poursuivre leur implication.

1ère partie:

Michael Bizarro (MASSE)
Marie-Ève Desnoyers (ACEF Bois-Francs)
Nancy Hubert (AGEPA)
Émilie Théroux (Collectif pour le Libre choix)
Sylvain Bergeron (LASTUSE)

2e partie:

Naélie Bouchard-Sylvain (RÉPAC 03-12)
Gilles Fontaine (CRADI) (a quitté depuis)
Nancy Hubert (AGÉPA)
Catherine Pouliot (MÉPAL)
Sylvain Bergeron (LASTUSE)

FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE

MAI

- **Mobilisation projet de loi 57**
- **Semaine d'actions**
- **Assemblée générale annuelle**

ÉTÉ

- **Rencontres avec les regroupements et caucus régionaux (mobilisation DCD)**

SEPTEMBRE

- **Le Devoir: cahier spécial *À l'écoute des causes sociales***
- **Lac-à-l'épaule du C.A.**

OCTOBRE

- **Rencontre avec la ministre Chantal Rouleau**
- **Manifestation nationale à Québec**

DÉCEMBRE

- **Assemblée générale régulière (composition des comités de travail et retour sur le cadre de référence)**

JANVIER

- **Amorce de la consultation pour les règlements généraux**
- **Lancement de l'action des questionnaires aux élu.e.s**

FÉVRIER

- **Envoi de mémoire prébudgétaire au ministre des Finances**
- **Conférence de presse du RODCD (résultats questionnaire DCD)**

MARS

- **Réaction au budget provincial**
- **2e assemblée générale régulière (philanthropie et planchers de financement)**

MOT DE LA PRÉSIDENCE DU C.A.

L'année écoulée a une fois de plus confirmé le rôle essentiel que jouent les organismes en défense collective des droits dans la construction d'une société plus juste, inclusive et équitable. Dans un contexte où les inégalités sociales persistent et où les droits fondamentaux sont trop souvent mis à mal, les organismes en défense collective des droits ont joué un rôle crucial pour faire entendre les voix des personnes marginalisées et construire une société plus juste.

Notre regroupement a su porter ces enjeux avec rigueur, détermination et vision. Nous saluons la reconnaissance de notre rôle par les instances gouvernementales – une reconnaissance essentielle, mais qui doit impérativement se traduire par une augmentation durable et significative du financement dédié à notre mission. Il en va de la pérennité de nos actions, de notre autonomie et de notre capacité à défendre les droits dans toute leur diversité. Nos actions ne peuvent s'amplifier que si elles sont soutenues à la hauteur des responsabilités que nous assumons sur le terrain.

Afin de consolider notre propre fonctionnement et de mieux répondre aux défis actuels, nous avons amorcé cette année un important chantier de révision de nos règlements généraux, ainsi que de la structure de certains comités. Cette démarche, menée de façon participative, vise à renforcer notre cohérence interne, notre efficacité organisationnelle et la représentativité de nos instances.

Ce rapport d'activités reflète la richesse de notre action commune, les mobilisations que nous avons menées, les alliances construites et les transformations sociales auxquelles nous contribuons chaque jour. Il reflète l'engagement inébranlable de nos membres et la vitalité de notre mouvement.

Je tiens à saluer et remercier chacune et chacun d'entre vous pour votre implication, votre solidarité et votre persévérance. Continuons à faire front commun pour notre financement et que les droits de la personne ne soient pas que des principes, mais des réalités vécues au quotidien.

Solidairement,

Catherine Gendron

RECONNAISSANCE ET FINANCEMENT

À la suite d'un autre budget très décevant, il semble de plus en plus évident que la ministre, et ce gouvernement, n'a pas l'intention de bonifier le plan d'action gouvernemental en action communautaire (PAGAC) lancé en 2022. C'est pourtant ce qu'avait laissé entendre le prédécesseur de Mme Chantal Rouleau, M. Jean Boulet, lors des consultations sur le plan d'action.

Sur la question de l'indexation des organismes, pour reprendre le titre du communiqué du 26 avril 2024 suite à l'étude des crédits, elle continue de faire du surplace en invoquant toutes sortes de raisons qui semblent davantage être de piètres excuses.

C'est sans doute aussi pourquoi la ministre semble de moins en moins encline de nous rencontrer. Cette année, nous avons dû nous reprendre par trois fois avant d'obtenir un retour pour planifier une rencontre. À seulement quelques jours du moment de la mobilisation nationale à Québec, la ministre a finalement accepté de nous rencontrer. Encore une fois, sa réponse sur l'indexation a été plus qu'évasive. Nous avons tout de même profité de l'occasion pour lui présenter le mécanisme d'indexation (ICFC) que nous avons adopté lors du congrès.

Parmi les autres points abordés, mentionnons l'accroissement du financement philanthropique et ses impacts sur la défense collective des droits ainsi que la potentielle loi sur l'action communautaire. Finalement, la ministre a été confrontée sur le fait qu'elle ne fait pratiquement rien pour montrer son soutien à la DCD; pas même de communiqués annonçant les nouveaux groupes financés.

Plus globalement, l'évolution du PAGAC devient de plus en plus préoccupante. Non seulement, il semble de plus en plus évident qu'il n'y aura pas de bonifications en cours de route, mais plusieurs pistes, incluant celles qui répondaient aux demandes du mouvement. Nous verrons le détail un peu plus loin, mais mentionnons ici que nous sommes toujours en attente du nouveau cadre de référence. Des rumeurs de plus en plus persistantes font état d'une sortie à l'automne au plus tôt. Pendant ce temps, les informations que nous avons provenant des secteurs qui ont renouvelé leur cadre normatif cette année sont inquiétantes.

La dernière année a vu le dépôt de plusieurs lois qui sans viser directement l'action communautaire autonome, s'attaque souvent à notre autonomie ou capacité d'action. Dans cette catégorie entre évidemment le projet de loi 57 qui a beaucoup mobilisé le RODCD au printemps dernier.

D'autres menaces ne semblent jamais vouloir disparaître. Ainsi, le commissaire sur le lobbyisme revient à la charge avec sa demande de nous inclure sous sa juridiction. Le RODCD a donc de nouveau recommencé à participer un peu plus activement aux travaux de la Coalition « Mon OSBL n'est pas un lobby » et envisage de participer plus activement l'an prochain, d'autant plus que le gouvernement n'a pas fermé la porte à une modernisation de la loi avant les prochaines élections.

ÉVOLUTION ET SUIVI DU PAGAC

Après un an de discussions intensives entre les représentant.e.s communautaire et les fonctionnaires de la DPLPAC, force est de constater que la nouvelle mouture du cadre de référence se fait attendre. Pourtant, les discussions au sein du comité interministériel, qui regroupe les ministères qui ont un programme de financement aux groupes communautaires ainsi que le Conseil du Trésor, ont commencé leurs travaux dès le début du mois de septembre. Le RODCD s'était impliqué activement l'an dernier sur le comité de travail du RQ-ACA avec l'objectif clair de faire des gains, tant pour ses membres que l'ensemble de l'action communautaire autonome.

Le programme d'accompagnement et d'accès aux locaux n'a toujours pas vu le jour. Le gouvernement a pris une partie de l'argent prévue pour réaliser une étude sur les besoins dont on attend toujours les résultats. La Table des partenaires que le gouvernement devait mettre en place n'a toujours pas fait une seule réunion. Il est toujours un peu hasardeux d'interpréter les choses, mais on peut se demander si le gouvernement a toujours la volonté d'aller de l'avant maintenant qu'avec l'exclusion des fondations, ce n'est plus la table de concertation qu'il désirait mettre en place initialement. Suivant l'exclusion des fondations comme partenaires permanents, le RODCD a accepté d'être l'un des représentants de l'ACA à cette table.

Alors que les travaux du PAGAC prennent du retard, les choses évoluent sur le terrain.
Le RODCD a appris des tendances inquiétantes visant d'autres programmes dont les secteurs devaient négocier leur nouveau cadre normatif cette année. Certain.e.s se sont fait inscrire de nouvelles obligations, d'autres ont vu un recul concernant la question des dépenses admissibles, en regard des frais d'immobilisation notamment. Rappelons que c'est une demande du RODCD que ces dépenses soient considérées comme admissibles.

Finalement, le secteur famille se fait imposer un processus de « requalification » des groupes aux deux ans. Les organismes du secteur contestent actuellement cette nouvelle procédure et nous leur sommes solidaires.

Le dernier point sur lequel le RODCD exerce une veille est celui du budget discrétionnaire de la ministre inscrite sous le vocable de « soutenir de bonnes pratiques pour une intervention agile en situation de crise ». Sans nul doute inspirée par la pandémie dont on n'était pas encore pleinement sorti, cette piste du PAGAC permet à la ministre d'allouer annuellement des montants non récurrents à des organismes pour répondre à des urgences. Disons pour le moins que le processus qui mène aux décisions de la ministre demeure pour le moins opaque. Tout aussi préoccupant est le fait qu'à deux reprises, la ministre a délégué la sélection des organismes qui seraient financés à Centraide. Le RODCD a, comme d'autres regroupements, dénoncé cette décision.

PROJET DE LOI 57

Ce projet de loi, déposé au printemps 2024, semblait bénin au départ, car il cherchait à protéger les élu.e.s municipaux de la violence et de l'intimidation dont elles sont victimes. On s'est vite rendu-compte toutefois que le projet de loi ne visait et de façon abusive que des citoyen.ne.s ou des organisations de la société civile dont évidemment les groupes d'action communautaire autonome. Il pouvait sérieusement limiter la capacité de nos membres à organiser des actions qui se veulent dérangeantes tout en restant pacifiques.

L'alarme a d'abord été lancée par la Ligue des droits et libertés. Le gouvernement voulait imposer, comme c'est souvent le cas maintenant, un agenda visant une adoption rapide du projet de loi. Les consultations sont expéditives et sur invitation qui sont très restreintes. Un bon exemple dans cette situation a été le projet de loi 57; seule la LDL a été invitée dans l'ensemble des groupes d'ACA.

Au départ, le souhait était de travailler en coalition élargie avec les centrales syndicales qui se mobilisaient également sur le dossier. En respect de certains processus différents entre secteurs et compte-tenu du contexte d'urgence, le travail s'est continué de concert, mais parallèlement et avons poursuivi en collaboration étroite avec la LDL et le MÉPACQ. Pendant quatre semaines, plusieurs réunions de travail ont eu lieu et les trois porte-paroles des partis d'opposition ont été rencontré.e.s afin d'être sensibilisé.e.s à nos craintes.

Une déclaration commune a également circulé dans nos réseaux respectifs grâce à un vaste appui. Nous voulons d'ailleurs remercier nos membres pour l'engouement et la rapidité de leur mobilisation envers ce dossier. Des entrevues médias ont été données et même une rencontre avec l'une des deux grandes fédérations de municipalité. En somme, nous n'avons pas obtenu les modifications espérées au projet de loi, mais plutôt quelques améliorations mineures. Toutefois, l'enjeu a été placé dans l'espace public, et il a été possible d'obtenir une rencontre avec le bureau de la ministre responsable suivant la très courte procédure de consultation.

Le RODCD a soutenu la contestation d'autres projets de loi initiée par d'autres regroupements, partagé l'information, parfois invité les membres à signer une lettre ouverte ou d'appui... Le projet de loi 84 Loi sur l'intégration nationale en est un bon exemple.

Nous avons participé à une rencontre élargie de la coalition Mon OSBL n'est pas un lobby le 23 septembre dernier. C'était une mise à jour et une relance de veille/mobilisation envers le commissaire multipliant les interventions auprès du gouvernement afin de nous inclure. Avec une équipe réduite à l'automne, nous avons dû retarder notre implication, mais c'est en cours.

TRAVAUX AVEC LE SACAIS

Le SACAIS a connu de nombreux changements depuis deux ans, plus particulièrement dans la précédente. Le premier a été un changement de personne au poste de direction et depuis, la collaboration et la communication sont plus difficiles. À l'automne, nous avons même fait annuler une rencontre en constatant l'absence de la directrice pour celle-ci. Pour nous, les sujets que nous devions aborder à ce moment nécessitaient sa présence.

On nous a récemment annoncé qu'une coordonnatrice relevant de la directrice sera désormais présente aux rencontres en compagnie des agentes nécessaires pour les dossiers en discussion. Leur équipe a connu une croissance importante, passant de 8 à 24 personnes selon les informations que l'on nous a données afin de traiter leurs nouveaux mandats. Mentionnons entre autres les Carrefour jeunesse emploi (CJE), la gestion de projets distribués par voie d'appels d'offres (en lien avec des mesures du PAGAC), et même la gestion des enveloppes discrétionnaires par les député.e.s. Face à cette croissance, le RODCD a quelques inquiétudes notamment en ce qui touche la reddition de compte et les relations avec nos membres. Nous allons chercher à obtenir des compléments d'information dans l'année qui vient.

Le RODCD a fait un suivi de l'impact de la nouvelle plateforme en ligne maintenant abritée sous CliqSécur entreprise. Le premier problème est que quelques dizaines d'organismes en DCD n'avaient pas encore de compte à celle-ci. La procédure pour demander et obtenir l'accès est laborieuse et demande un certain temps, mais le SACAIS semble tout de même avoir agi suffisamment tôt pour éviter autant que possible des retards dans le traitement des dossiers. Nous avons eu vent de difficultés pour quelques organismes, mais le SACAIS a été flexible a trouvé des solutions pour que les groupes reçoivent leurs subventions comme prévu. Il semble également que cette transition a permis une version simplifiée du questionnaire, ce qui a généralement été apprécié par les groupes selon les échos reçus.

Par contre, nous avons eu une recrudescence de signalements face à des interventions d'agent.e.s demandant des obligations supplémentaires pour l'étude de leurs dossiers. Le RODCD a discuté avec les membres qui nous ont contactés soit en donnant les informations nécessaires pour mieux défendre leur dossier ou en intervenant directement. On vous encourage encore et toujours de nous communiquer toutes situations jugées problématiques dans le cadre de leur reddition de comptes.

Au cours de l'année, les discussions se sont concentrés autour de deux grands sujets. D'abord, le processus d'admissibilité des nouveaux groupes membres; nous continuons de critiquer son manque de transparence et plus récemment, avons fait valoir que parmi les organismes admis, certains ne correspondent pas à des organismes d'action communautaire autonome. Les discussions ont mené à une demande formelle que le RODCD soit consulté avant l'entérinement des organismes. Nous avons également souligné que jusqu'à maintenant, aucun nouvel organisme de base ou local n'a été financé, ce que nous jugeons préoccupant.

L'autre point touche la gestion des surplus et les réserves affectées. Sur ce dossier, le RODCD, par le biais du comité négociation, est intervenu à deux niveaux. D'une part, nous voulons mettre un terme à ce qui nous apparaît comme des ingérences dans les états financiers des organismes. Le SACAIS devrait respecter les écritures faites par la firme qui est garante du respect des normes comptables des décisions autonomes de l'organisme. À un autre niveau, nous préparons déjà nos revendications et nos demandes de modifications pour la prochaine convention ou le prochain cadre normatif. La limite de cinq ans imposée à l'ensemble des réserves affectées (règle actuellement appliquée uniquement au SACAIS selon nos informations) est notamment contestée.

Nous avons également interpellé le SACAIS lors de notre dernière rencontre afin de savoir comment il entendait procéder l'an prochain en vue de la prochaine convention. Rappelons que notre actuelle convention se termine en 2026, mais que le cadre normatif lui se prolonge jusqu'en 2027. Le premier document étant normalement tributaire du second, le RODCD se demande ce qui pourra faire l'objet de discussion l'an prochain et pourra ainsi planifier un processus de consultation auprès de ses membres.

Ce sont donc 6 rencontres avec le SACAIS qui ont eu lieu les: 24 avril, 3 juin, 2 octobre, 20 novembre, 22 janvier et 12 mars.

Le comité de négociation s'est réuni à six reprises: le 7 juillet, 4 novembre, 29 novembre, 14 janvier, 27 février et 8 avril. En plus des sujets mentionnés précédemment, le comité a fait le suivi des discussions sur le cadre de référence et a contribué par ses commentaires à la présentation faite aux membres. Il a également participé aux discussions sur la philanthropie qui ont mené aux propositions soumises lors de l'AGR de mars. En vue de la même AGR, le comité a participé à la préparation et la réalisation des ateliers de discussions.

REPRÉSENTATIONS

COMITÉS DU RQ-ACA

Le RODCD a pris part à trois comités: loi de l'ACA, stratégie intersectorielle et évaluation du PAGAC en plus des assemblées et rencontres régulières des membres. Plus précisément, l'assemblée générale annuelle du 22 mai 2024, quatre assemblées des membres le 8 octobre 2024, 3 décembre 2024, 4 février 2025 et 8 avril 2025. Notons que l'une de ces quatre rencontres devait être initialement une assemblée générale, mais les plans ont changé pour une série de raisons, dont l'arrêt de la campagne *Engagez-Vous*.

Le regroupement s'est joint aux réflexions entourant la venue d'une loi encadrant l'action communautaire autonome. Certains événements ont fait en sorte que des rencontres ont été déplacées et le plan de travail, revisité suite à divers constats et commentaires des membres rapportés en comité. En effet, il a été jugé nécessaire d'accorder un temps nécessaire à l'appropriation de l'historique de la démarche, de ses enjeux et son but, soit de rendre la Politique de reconnaissance de l'action communautaire prescriptive. Ainsi, la réflexion au comité tourne actuellement autour de stratégies de diffusion et de partage d'information auprès des membres.

Après une année très intense, particulièrement si l'on met dans la balance la participation au comité de travail sur le cadre de référence, l'année a été plutôt tranquille pour les travaux du comité stratégie du RQ-ACA. Après la fin des travaux conjoints avec le gouvernement en juin dernier, le comité s'est donné comme mandat de faire le suivi des discussions des divers secteurs qui amorçait des discussions avec leur ministère respectif pour négocier leur cadre normatif ou leur convention. Cela s'est peut-être avéré plus ardu que prévu surtout pour aller chercher les informations des secteurs qui ne participent pas au comité. L'essentiel du travail de collecte d'information reposait surtout sur les épaules de la permanence du RQ-ACA.

Le comité n'a pas été en mesure de discuter de l'ensemble des informations reçues et d'en faire une analyse. Par contre, nous avons récupéré une mise à jour du guide de rédaction des normes de programmes du Conseil du Trésor destiné aux ministères. Une analyse a été présentée au comité, concluant qu'il n'y a pratiquement aucune amélioration sur la version précédente. Surtout, rien ne précise clairement que les programmes de financement à la mission de l'action communautaire autonome ne devraient pas être assujettis à l'ensemble des mesures proposées. En début d'année 2025, le comité stratégie intersectorielle a travaillé à faire une écoute collective du budget du gouvernement du Québec. Un communiqué de presse conjoint a également été publié. À la rencontre suivant le budget, nous avons inclus une rencontre élargie pour collectiviser l'ensemble des informations des secteurs par rapport au budget. Cette démarche a permis de faire un bon portrait du budget et de montrer clairement que l'on a affaire à un budget d'austérité.

Nous avions décidé de participer au troisième comité, nommé évaluation du PAGAC, dans l'idée qu'il serait probablement appelé à se conclure dans un avenir assez court. Le RODCD a toutefois rapidement suspendu sa participation à l'automne parce qu'en effectif réduit, mais a participé à deux rencontres depuis son retour. Nous avons opté pour une démarche rigoureuse d'évaluation et pour ce faire le comité est accompagné d'une ressource externe soit le Centre de formation populaire (CFP). Toutefois, cela a pour conséquence d'allonger un peu le processus. L'évaluation du PAGAC a été l'un des thèmes retenus pour le congrès du RQ-ACA à l'automne prochain et le comité participe à la préparation des ateliers. Par la suite, la démarche va se poursuivre.

PROGRAMME SOUTIEN À LA GOUVERNANCE

Pour une deuxième année, le RODCD a un rôle de promoteur et d'accompagnateur pour les groupes qui veulent entamer une démarche. Ce volet de financement du SACAIS vise à aider les organismes en DCD qui ont des besoins ou des enjeux liés à la gouvernance, à la gestion, à la reddition de comptes ou à des transitions. Aucun groupe n'a déposé de demande dans la dernière année, bien que la permanence a entamé le processus avec plusieurs groupes. Suite à une présentation en ligne avec les membres sur le sujet au début d'avril, quelques formulaires devraient finalisés dans les prochaines semaines. Nous avons aussi rencontré le Collège des administrateurs de société pour connaître leurs services d'accompagnement.

LES DROITS, ÇA SE DÉFEND COLLECTIVEMENT!

La campagne s'est poursuivie en 2024-2025 et s'appuie sur ces trois revendications principales :

Octroyer 154 millions $ supplémentaires annuellement pour la mission de l'ensemble des groupes en défense collective des droits actuellement financés. Cette somme inclut les coûts supplémentaires de 1,4 million $ reliés à la pleine participation des personnes ayant des limitations fonctionnelles.

Inclure un mécanisme permanent d'indexation basé sur l'Indice des coûts de fonctionnement du communautaire (ICFC).

Réclamer l'établissement d'un processus transparent pour accueillir les groupes en attente de financement; demander que leurs besoins soient mieux documentés; revendiquer l'ajout d'une enveloppe permanente pour financer les nouveaux groupes

Au printemps, nous avons créé du nouveau matériel de mobilisation (dépliant, autocollant et affiche) que nous avons diffusé dans nos activités et par la poste aux groupes.

Entre le 23 et le 29 mai dernier, soit autour de l'assemblée générale, nous avons lancé un appel d'actions de pose d'autocollants et/ou de bannières afin de visibiliser la campagne. À Montréal, une bannière a été installée sur un viaduc et une session de pose de collants aux bureaux du MESS par un contingent de membres a eu lieu. En Estrie, le caucus s'est réuni afin de poser une bannière et des autocollants au bureau d'une députée. À Lanaudière, une pose de bannière ainsi que des envois postaux du matériel de mobilisation de la campagne ont eu lieu.

Un des moments de mobilisation clé de la campagne était la manifestation nationale à Québec le 24 octobre dernier. Le comité de mobilisation en formule élargie s'est consacré à son organisation dès la fin de l'été, et s'est réuni à 5 reprises, incluant une rencontre de bilan. Un sous-comité d'animation s'est également réuni pour planifier l'action au Conseil du Trésor. Toustes se sont partagé les tâches et ont apporté des suggestions pour que l'événement soit le plus accessible et rassembleur possible.

Un immense merci au sous-comité d'animation, au RÉPAC-03-12 pour l'expertise logistique, aux personnes du service d'ordre et attitrées aux slogans, les responsables aux transports, celles qui ont apporté du matériel, des collations et à tout le monde présent! C'est grâce à votre implication que la manifestation fût un moment privilégié tant pour échanger que revendiquer ensemble un meilleur financement.

Un appel aux actions pré-budgétaires régionales, prévu dans le plan d'action, a été lancé en janvier. Une seule action a été organisée par les groupes de Québec et Chaudières-Appalaches devant le bureau du SACAIS en février.

Aussi en janvier, un questionnaire a été envoyé à l'ensemble des député.e.s de l'Assemblée Nationale par la permanence et certains groupes. Ce "sondage" visait à tester les connaissances des élu-e-s sur l'ACA, et plus particulièrement sur la DCD. Nos attentes quant aux taux de réponse étaient faibles, et nous n'avons pas été déçu.e.s! Les 12 représentant.e.s de QS ont répondu, en plus du PQ et du PLQ qui ont fourni une réponse.

L'objectif était de rendre les résultats publics lors d'une conférence de presse le 25 février au Centre St-Pierre à Montréal. Nous avons préparé cette sortie avec le soutien de la firme ***Bête féroce***. Quelques médias ont repris l'information de la conférence et du communiqué de presse dans les régions de Montréal, l'Estrie et Centre-du-Québec. La dernière étape a été d'envoyer un corrigé du questionnaire aux député.e.s qui ont répondu; les groupes ont été encouragés à le transmettre aux élu.e.s qui n'ont pas participé.

Dans le cadre de la tournée de mobilisation et d'éducation populaire, quatre rencontres en présence ou en ligne ont eu lieu avec la Gaspésie (22 mai), le Saguenay (4 juin), en Mauricie (6 juin) et au Centre-du-Québec (15 janvier). Les deux sujets discutés étaient la mobilisation pour la campagne et la philanthropie.

Manifestation du 24 octobre 2024.
Merci à la TROVEP Montréal pour les photos

CAMPAGNE *ENGAGEZ-VOUS POUR LE COMMUNAUTAIRE*

Le RODCD a poursuivi son implication avec la campagne *Engagez-vous pour le communautaire* à plusieurs niveaux. Mathieu, responsable à la mobilisation et à l'éducation populaire, a fait partie du comité de coordination et aussi du comité «balises» dans la dernière année. Parmi les enjeux de la refonte des balises de la campagne, on retrouvait principalement l'opérationnalisation de la revendication financière et l'amélioration de la structure organisationnelle de la campagne. Les travaux se sont poursuis jusqu'à la fin officielle de la campagne, décidée par le c.a. du RQ-ACA, en février 2025. On devait travailler sur le 3e plan d'action de la campagne et relancer cette dernière au congrès du RQ-ACA cet automne.

L'équipe a participé à plusieurs réunions du comité de coordination de la campagne et du comité « balises », à des assemblées du coco avec les antennes régionales (rencontres élargies) et bien sûr aux rencontres des membres et AG du RQ-ACA qui traitaient de la campagne. En plus de travailler sur les infolettres d'*Engagez-vous*.

APPUIS MOBILISATIONS MEMBRES ET ALLIÉ.E.S

Dans l'optique d'augmenter la visibilité du regroupement mais surtout, soutenir les luttes et activités des groupes en DCD, nous avons participé, avec ou sans notre bannière et nos nouveaux dossards (!), à différentes actions: manifestations contre le projet de loi 69, la Journée des locataires, la grève sociale (journée du filet social), pour la dignité des personnes assistées sociales et deux pour les transports en commun. Nous avons aussi participé à deux manifestations de la Coalition Main rouge, à trois du FRACA Montréal, au zoom de mobilisation du MEPACQ, à une marche de la Coalition Urgence Palestine, au 45e de la TROVEP-Mtl, au lancement de la nouvelle mouture de Ripostes, à une manifestation contre Amazon et au lancement de la série balado *L'autonomie en mouvement* du CAPED (dans lequel Sylvain intervient).

VIE INTERNE

Le regroupement est enthousiaste d'accueillir 5 nouveaux membres: l'**ACEF de Québec**, **Action Femmes et Handicap**, la **Table de concertation du mouvement des femmes Centre-du-Québec**, la **Table sur la Faim du Montréal Métropolitain** et **Action-Chômage Côte-Nord**. Bienvenue de nouveau à l'**Association de défense des droits sociaux de la Matapédia** et **Infologis Mauricie**.

L'accent n'a pas été mis sur des démarches de prises de contacts avec des groupes qui ne sont pas membres afin d'augmenter en nombre. Cette année a davantage servi à des moments d'évaluation des procédures actuelles suivis de réflexions dans l'objectif de consolider les pratiques autour du membrariat. Comment rendre plus efficace le processus de suivi des adhésions et cotisations, par exemple, en réduisant les intermédiaires et proposer un Espace Membres qui favorise l'accessibilité. Cet espace, en cours de développement, sera annexé au site internet et contiendra, en plus des documents nécessaires aux suivis de cotisations, des documents informatifs divers destinés aux membres (ex : dossiers en cours et présentations en ligne).

L'équipe a organisé quatre activités en ligne d'informations et d'échanges avec les groupes sur des enjeux et thématiques d'intérêt. Voici les sujets présentés: la campagne contre le P-38 de l'AGIDD (9 mai), la reddition de comptes (3 juillet) une préanalyse du plan de lutte à la pauvreté par le Collectif pour un Québec sans pauvreté (5 septembre) et le projet de loi 57 en compagnie de la Ligue des Droits et Libertés (5 décembre).

COMMUNICATIONS

Dans la dernière année, nous avons tenté d'augmenter la visibilité du regroupement dans l'espace médiatique et croyons qu'il s'agit d'une priorité afin de faciliter une présence dans l'imaginaire collectif de la population générale et représentant.e.s politiques et donc, susciter davantage d'opportunités pour revendiquer une amélioration du financement du secteur. Le regroupement a bénéficié à deux reprises du soutien et de l'expertise en relations médias de la compagnie **Bête féroce** dans l'objectif de favoriser un plus grand nombre d'occasions d'obtenir une couverture médiatique pour les événements de mobilisation de la campagne. Constatant que les médias souhaitent l'exclusivité, ce faisant, augmentant la probabilité de couverture, le regroupement souhaite continuer de cibler ses approches en amont d'un événement ou d'une nouvelle à partager.

Nous avons été approchés par Le Devoir afin de participer au cahier spécial du 28 septembre dernier pour le numéro ***À l'écoute des causes sociales.*** Une section de l'article était consacrée à une entrevue avec Sylvain et une autre concernait la campagne de mobilisation.

31 envois d'infolettres
moyenne d'ouverture de **57%**
baisse de **5%** depuis l'an dernier
419 destinataires
hausse de **48** depuis l'an dernier

157 publications *Facebook*
moyenne de **2,3** par semaine
1 400 interactions
hausse de **597** depuis l'an dernier
51 400 vues, 10 730 visites
hausse de **5 130** visites depuis l'an dernier
2 376 followers, hausse de **176**

Les publications les plus consultées sont liées à des moments de mobilisation de la campagne, soit la manifestation nationale (photos, visuel) ainsi que la conférence de presse (enregistrement, photos). Les infolettres ont été le moyen principal de communiquer les dernières nouvelles et suivis sur les activités du regroupement avec les membres, bien que certain.e.s aient mentionné préférer des communications plus ciblées par courriel. Afin de s'adapter à cette demande, nous sommes en processus d'établir des listes de contacts centralisées (membres, allié.e.s, médias) pour la permanence afin de cibler davantage les communications internes et externes; ces dernières seront régulièrement mises à jour.

Visuel du communiqué de la manifestation du 24 octobre

7 communiqués de presse
26 avril : étude des crédits
5 juin : adoption du PL-57
24 octobre : manifestation
22 novembre : énoncé économique
25 février : conférence résultats du questionnaire
26 mars : réactions au budget (RODCD et conjoint)